

PROGRAMME

Direction scientifique :
Sophie Prétot, Evan Raschel et Anne Jacquemet-Gauché

Vendredi 15 mars 2024 de 09h00 à 16h00
Amphithéâtre Trudaine - École de Droit de l'Université Clermont Auvergne

9h00-12h00

INTRODUCTION À LA JOURNÉE

Mot de bienvenue

Vanessa Prevot, vice-présidente Recherche (Université Clermont Auvergne)
Evan Raschel, Directeur du Centre Michel de l'Hospital

Propos introductifs

Anne Jacquemet-Gauché, professeur de droit public (Université Clermont Auvergne)

Mots du président de séance

Jonas Knetsch, professeur de droit privé (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

LA RÉPARATION COMME PHÉNOMÈNE ANTHROPOLOGIQUE

Johann Michel, professeur de philosophie et de sciences politiques (Université de Poitiers)

PAUSE

QUELLES RESPONSABILITÉS ?

La responsabilité pénale

Evan Raschel, professeur de droit privé (Université Clermont Auvergne)

La responsabilité civile

Sophie Prétot, professeur de droit privé (Université Clermont Auvergne)

La responsabilité administrative

Elise Fraysse, professeure de droit public (Université Clermont Auvergne)

DÉBATS

PAUSE MÉRIDIDIENNE

13H30-15H30

COMMENT RÉPARER ?

La réparation par les juridictions

Marie Dugué, professeur de droit privé (Université de Tours)

Julie Mattiussi, maîtresse de conférences (Université de Strasbourg)

La réparation par les commissions *ad hoc*

Valentine Bück, magistrate,

coordinatrice et membre de la Commission Reconnaissance Réparation

DÉBATS

CONCLUSION

Réflexion sur le pluralisme en matière de justice

Emmanuel Jeuland, professeur de droit privé (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)